

Résumé

La recherche de la cohérence des politiques des pêches est une priorité pour les pays d'Afrique de l'Ouest, compte tenu des problématiques liées à la gestion de ressources halieutiques fortement menacées, résultat de fortes tensions entre les acteurs nationaux et régionaux, pour l'accès soit aux ressources soit au marché. La gestion des pêches est une problématique majeure pour cette région de près de 300 millions d'habitants où la pêche peut représenter jusqu'à 15-17 % du PIB national et 25 à 30 % des revenus à l'exportation, emploie environ 7 millions de personnes, et procure jusqu'à 50% des apports en protéines animales de la population locale tout en offrant un moyen d'existence durable pour les vastes communautés côtières.

A la lumière des défis majeurs pour le futur des pêches en Afrique de l'Ouest, Enda Diapol/REPAO (réseau pour les politiques des pêches en Afrique de l'Ouest), la Division des Politiques des Pêches de l'OCDE et le Club du Sahel et d'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE) se sont impliqués dans un partenariat pour la conduite d'une analyse conjointe sur la cohérence des politiques en matière de développement des pêches pour les sept pays-membres de la CSRP (Commission Sous-Régionale des Pêches) en Afrique de l'Ouest. Cette analyse contribue au travail actuel d'Enda Diapol/REPAO et du World Wildlife Fund (WWF) dans ce domaine. La structure de l'analyse s'est basée sur le cadre analytique développé par le comité des pêcheries de l'OCDE (voir Neiland, A. (2006) et OCDE (2006)) sur les questions de cohérence de politiques des pêches. Les données principales viennent des six cas d'études de Enda/Diapol/REPAO et WWF (Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie et Sénégal) sur « la Libéralisation et la Gestion Durable des Ressources Halieutiques » ainsi que sur les données de Sierra Leone fournies par le travail du département du Royaume-Uni pour le Développement International (DFID).

L'objectif premier de ce rapport intitulé « Rechercher la Cohérence en Afrique de l'Ouest : une Analyse Conjointe de la Cohérence des

Politiques en matière de Développement des Pêches dans les sept Pays de la CSRP en Afrique de l'Ouest » pour Enda Diapol/REPAO, la Division des Politiques de Pêches de l'OCDE et le Club du Sahel et d'Afrique de l'Ouest est de développer une première analyse comparative basée sur des données de terrain pour une meilleure compréhension des enjeux liés à la question de la cohérence des politiques et de contribuer au développement d'un cadre d'analyse plus poussé et trans-sectoriel à destination des décideurs politiques et des producteurs impliqués dans les pêcheries d'Afrique de l'Ouest.

Les réalités locales auxquelles sont confrontées les populations vivant de la pêche en Afrique de l'Ouest présentent de rares opportunités d'emploi alternatif compte tenu du problème de la surexploitation des stocks, spécialement pour les espèces locales à haute valeur commerciale. Ce contexte démontre la complexité de la problématique de la cohérence des politiques dans le secteur de la pêche dans le cas des pays en développement. Pour donner un exemple, la pêche illégale coûte à la région des centaines de millions de dollars en revenus perdus tandis que l'expansion du commerce des produits de la pêche, des accords de pêche et ainsi que les « joint ventures » privées peuvent directement entrer en conflit avec les efforts de promotion d'une gestion durable des pêcheries, etc. De plus, il existe peu de pays dans la région qui disposent de licences ou de permis, ce qui rend difficile l'évaluation de l'intensité des activités de pêche. Selon une étude récente de l'Université de Colombie Britannique, l'activité de pêche a été multipliée par trois depuis le milieu des années 1970 le long de la côte nord-ouest de l'Afrique, tandis que le total des prises restait à peu près le même avec deux millions de tonnes. En 2002, la biomasse des stocks de pêche de la région ne représentait plus que le quart des niveaux atteints en 1950, signalant ainsi une tendance alarmante à la surexploitation des stocks de pêche.

Ce rapport tente d'expliquer le besoin de disposer à la fois de réponses nationales et régionales aux défis que pose la gestion des ressources halieutiques. En particulier, ce rapport explique comment une analyse sectorielle plus poussée à un niveau régional peut très fortement influencer l'amélioration ou la compréhension des incohérences en matière de politique au sein du secteur des pêcheries ouest-africaines mais aussi vis-à-vis des politiques de développement ou d'échanges commerciales.

Le chapitre 1 est une introduction et le chapitre 2 propose une description générale du secteur des pêches pour les différents pays de la

CSRP (les sept pays membres de la Commission Sous-Régionale des Pêches). Le chapitre 3 introduit le concept de cohérence des politiques ainsi que les enjeux qu'il représente pour les pays de l'OCDE et ceux d'Afrique de l'Ouest. Le chapitre 4 présente une comparaison du concept de cohérence des politiques entre les pêcheries des pays membres de l'OCDE et ceux non-membres. Cette comparaison vise à mettre en lumière les caractéristiques générales des pays développés et ceux des pays en développement. Ainsi, il fournit une base permettant une analyse approfondie de la question. Le chapitre 5 présente les défis majeurs de la cohérence des politiques en matière de développement des pêcheries en Afrique de l'Ouest et offre un complément à l'analyse faite au chapitre 4 en détaillant les enjeux de la cohérence des politiques pour les pays d'Afrique de l'Ouest par rapport à six domaines : l'environnement, la technologie, les aspects économiques, les contributions du secteur des pêches, les aspects sociaux et la gouvernance. Enfin, le chapitre 6 présente les principaux résultats de l'analyse comparative et propose quelques suggestions vis-à-vis des domaines nécessitant des recherches plus approfondies et des dialogues politiques.

Les conclusions mettent en lumière un certain nombre de défis communs qui peuvent être traités avec une cohérence plus poussée et une meilleure coordination à différents niveaux. Parallèlement, il est clair que la gestion des ressources naturelles requiert une approche souple qui ne doit pas être confinée au sein d'un carcan institutionnel rigide. Dans le secteur des pêches en Afrique de l'Ouest, la situation qui prévaut actuellement devrait inciter à la mise en œuvre d'une coalition régionale. Les institutions régionales telles que la CEDEAO ou la CSRP pourraient jouer le rôle de leader dans la promotion d'une meilleure cohérence des politiques. Les institutions et les décideurs politiques devront à l'avenir faire preuve d'une réelle volonté politique par rapport au développement du secteur des pêches. Ils devront se baser sur un dialogue multi-acteurs pour mieux définir les priorités politiques sans compromettre leur niveau d'autonomie en utilisant les principes d'une approche éco-systémique pour aider la prise de décisions au sein de cercles politiques concentriques complémentaire et cohérents.

Les enjeux sont importants pour les pays de l'Afrique de l'Ouest, et la seule option réaliste consiste à affronter l'enjeu de l'amélioration de la cohérence des politiques d'une manière concertée en tenant compte de la complexité de l'environnement politique et économique. Les pouvoirs publics nationaux doivent tout d'abord avoir une bonne compréhension de leurs propres secteurs des pêches en termes de priorités, stratégies,

objectifs et planification. Mais ils doivent également prendre en compte les considérations régionales. Le secteur privé joue un rôle capital en adhérant au cadre réglementaire en vigueur, en développant les capacités nécessaires à la transformation et la mise au point des produits. Une similitude que l'on retrouve dans les pays de l'OCDE, particulièrement avec les pays de l'Union Européenne, est que les pays d'Afrique de l'Ouest auront eux aussi à mieux définir leurs priorités nationales et régionales aux vues des enjeux stratégiques pour la cohérence des politiques traités dans ce rapport.

Nous souhaitons que ce rapport aide à la prise de décision des acteurs régionales en travaillant étroitement avec les partenaires au développement sur les analyses régionales et nationales afin d'améliorer la cohérence des politiques pour un secteur plus dynamique, efficient, durable et résilient pour les ouest africains d'aujourd'hui et de demain.

Normand Lauzon, Directeur CSAO/OCDE

Carl-Christian Schmidt, Chef de la Division des politiques des pêcheries, TAD/OCDE

Moussa Mbaye, Directeur Général, Enda Diapol